

Une nouvelle forêt sèche va sortir de terre à Pindaï

POUEMBOU. Des plantations d'espèces de forêt sèche sur des parcelles, protégées, qui n'en contiennent pas, le tout à grande échelle. C'est le programme d'une expérimentation actuellement menée à Pindaï.

Il y avait une vingtaine, ce jeudi pluvieux, à arpenter cette plaine de la presqu'île de Pindaï. Mètres et calepins en main, les élèves de première gestion des milieux naturels et de la faune au lycée agricole effectuaient un premier relevé sur des plants tout récemment mis en terre. Un état initial. La parcelle, clôturée en août dernier, a été baptisée « ex nihilo » par le Conservatoire des espaces naturels (CEN) en charge de ce projet inhabituel. Car si, d'ordinaire, les opérations de restauration de forêt sèche se font sur de petites surfaces, en marge de zones protégées et clôturées, cette expérimentation a lieu « à partir de rien », sur une zone de plaine herbeuse, où ne vivent que quelques niaoulis ou gaiacs.

GRANDE AMPLEUR

Elle sort aussi de l'ordinaire en raison de son échelle, 75 hectares concernés au total et mis à disposition par le gestionnaire de la presqu'île, la province Nord.

Et si les possibilités de restauration sont de deux ordres, passive avec la mise en défens* par la pose de clôtures, et active avec les opérations de plantations, les deux sont ici associées.

Ce sont près de 5 000 plants qui seront mis en terre au total, progressivement. Les plantations devraient se produire à

« Il s'agit de la plus grande opération de restauration active, d'un seul tenant, du territoire. »



Pindaï, le jeudi 28 avril. Hauteur du plant, diamètre au collet, mortalité... Les élèves du lycée agricole sont en charge de l'évaluation et du suivi des plantations pour les deux années à venir. Ils dressent ici un état initial.

raison de 5 à 10 hectares par an. « Il s'agit de la plus grande opération de restauration active d'un seul tenant du territoire », indique Pierre Plouzennec, coordinateur du pôle forêt sèche du CEN.

Une dizaine d'espèces différentes sont concernées, certaines endémiques, d'autres natives, d'autres encore rares ou en danger, comme la Fontaine piment. Car cette occasion a été saisie pour mener, en parallèle, une opération de renforcement de sa population. Sur 600 spécimens environ qui seront prochainement plantés à Tipenga ou Nekoro, la moitié le sera sur cette parcelle « ex nihilo ».

Outre les différentes espèces testées, d'autres paramètres sont également expérimentés

comme l'ajout d'engrais ou la taille des plants... L'idée est de vérifier dans six mois, puis dans un an, et jusque dans trois ans, quelle solution aura porté les meilleurs fruits. Pour cela, une convention de deux années renouvelables a été signée avec le lycée agricole. Ce sont ses élèves qui sont ainsi chargés de ce suivi de terrain.

SERVIR D'EXEMPLE

« Cela nous permettra de récolter de plus amples connaissances techniques et de les exporter sur d'autres zones », explique Pierre Plouzennec.

À l'issue, un guide simplifié sur les opérations de replantations de forêt sèche pourrait être rédigé grâce aux résultats obtenus sur la parcelle et distribué aux éventuels organisa-

teurs d'opération de reboisement. Ce projet de grande ampleur, qui représente 5 millions de francs d'investissement rien que pour cette année, est intégré au projet Biodiversité, écosystèmes et services écosystémiques dans les territoires d'outre-mer (Best), un financement européen obtenu pour une durée de trois ans.

Un financement qui concerne également l'autre projet phare de cette année pour ce pôle du CEN : une des plus grosses opérations de mise en défens de forêt sèche. Programmée d'ici la fin de l'année, elle concerne la plus vaste zone de forêt sèche de Calédonie, le domaine de Déva. Une zone de 300 hectares de forêt sèche littorale devrait en effet être clôturée. Cela pourrait permettre,

à terme, de libérer des espaces de restauration active au sein de cet espace.

Ces deux opérations majeures pour le Conservatoire des espaces naturels contribueront à atteindre les objectifs qu'il s'est fixés : 600 à 700 hectares de forêt sèche physiquement protégée et 200 hectares d'espaces restaurés sur le territoire à l'horizon 2020. Des chiffres « très ambitieux » selon Pierre Plouzennec, qui rappelle que cet écosystème est très menacé avec 2 % seulement de la surface originelle de forêt sèche qui subsiste aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie.

Juliette Dussaut
Inc.vkp@glnc.nc

* Le défens est l'interdiction faite au concessionnaire d'une forêt d'y pratiquer des coupes.

2^e

forêt sèche
du territoire, avec sa centaine d'hectares, la presqu'île de Pindaï est la première en province Nord.

Connectivité et maîtrise foncière

Le Conservatoire des espaces naturels, de par son pôle forêt sèche, est chargé d'assurer la coordination et la mise en œuvre d'un programme d'actions dédié à leur préservation.

Concernant le pan de restauration, le CEN entend adopter une approche « connectivité », c'est-à-dire concentrer ses efforts sur les espaces situés entre deux zones de forêt sèche préexistantes, pour faciliter les échanges. Un travail est actuellement mené pour identifier ces espaces à privilégier. Une tendance qui sera couplée à une stratégie foncière, en cours de développement. Acquisitions de terrain, location longue durée, le CEN met au point des outils juridiques pour renforcer la maîtrise foncière sur terrains privés, qui représentent la moitié des sites aujourd'hui identifiés comme prioritaires.